



## QUI VEUT GAGNER... 10 000 EUROS

Il ne s'agit pas là d'un nouveau jeu diffusé sur une chaîne de télévision privée mais le résultat de petites tractations, qui se sont déroulées dans les salons de la Direction de l'Hospitalisation et de l'organisation des Soins (DHOS).

A ce propos, une liste de 55 hôpitaux a été établie pour l'attribution d'une prime de sujétion pour les équipes de direction.

L'inscription d'un établissement hospitalier sur cette liste permettra donc aux membres de cette équipe de direction de recevoir une prime de 10 000 €. Et pour les autres personnels du même établissement ? Ceinture !

Mais au fait, pourquoi cette prime ? Parce que certains ronds de cuir bien pensant auraient estimé qu'il s'agissait de « postes difficiles ».

Il faut dire que cette négociation a été portée conjointement par deux organisations syndicales hautement corporatistes, le SNCH et le Syncass-CFDT.

Le personnel de terrain, qui lui, voit quotidiennement ses conditions de travail se dégrader appréciera...

Paradoxalement, les bénéficiaires de cette largesse financière seront ceux qui d'une part, n'hésiteront pas à pinailler lorsqu'il s'agira d'attribuer les primes (et surprime) de service de leurs agents et qui dans les conseils exécutifs locaux se feront un devoir de faire des économies sur le personnel, voire de supprimer des moyens financiers ou humains et tout cela sans se préoccuper le moins du monde de la qualité des soins et de la prise en charge des malades.

**Le personnel a lui aussi des postes difficiles, alors tous égaux, même traitement pour tous.**

**ENSEMBLES REFUSONS TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION**

*JUILLET 2007*